

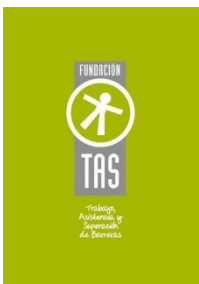
Nathalie PINILLOS
Virginie SANTI
Professeurs de Biotechnologies
Lycée Privé Professionnel LE ROCHER
Académie AIX MARSEILLE



European Union

This project is co-funded by the

**RAPPORT DE STAGE
ERASMUS +
« DYNAMISER LA FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE PAR LA
MOBILITE DES ENSEIGNANTS »**



FONDATION TAS à BRENES (SEVILLE)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

.....p.1

1. PRESENTATION DE LA FONDATION

TASp.2-3

1.1 Objectifs

1.2 Public accueilli

1.3 Présentation des différents services

2. PRESENTATION DU SYSTEME DE SOINS

.....p.4-9

2.1 Le personnel intervenant auprès des bénéficiaires

2.1.1 Le coordinateur de projet

2.1.2 Le thérapeute référent

2.1.3 Les soignants et les auxiliaires techniques

2.2 Des outils adaptés et personnalisés

2.2.1 Le projet éducatif individuel

2.2.2 L'accompagnement au quotidien

2.2.3 Les ateliers

2.2.4 Le suivi thérapeutique et médical

2.2.5 Le partenariat avec les familles

2.2.6 Le travail en équipe

2.2.6.1 Les réunions de synthèse

2.2.6.2 Les réunions d'analyses des pratiques de l'équipe
éducative

2.2.6.3 Les réunions de direction

2.2.6.4 Les réunions de projets éducatifs individuels

2.2.7 Transmission des informations et la communication

2.2.7.1 Le cahier de transmission

2.2.7.2 L'affichage des informations

2.2.7.3 Le bulletin mensuel électronique

2.2.7.4 Le rapport annuel

2.2.8 La démarche qualité

3. ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

.....p.10-12

3.1 Atelier cuisine

3.2 Activités manuelles

3.3 Atelier expression corporelle

3.4 Sortie au marché du village

4. PROJET DE REINVESTISSEMENT DES PRATIQUES INNOVANTES

.....p.13-14

4.1 Le volontariat

4.2 Intégration professionnelle des résidents au sein de la structure

5. ANALYSE DE DOCUMENTS PROFESSIONNELS

.....p.15-16

5.1 Registre de vigilance et maintenance des installations en cuisine

5.2 Registre du plan de nettoyage et de désinfection

6. AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES

.....p.17-18

6.1 La pertinence et l'impact

6.2 L'efficacité

CONCLUSION

.....p.19

INTRODUCTION

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous allons vous faire vivre notre expérience de mobilité européenne que nous avons vécue dans le cadre d'un projet Erasmus Plus Professeurs.

En effet, du 13 au 18 Octobre 2015, nous avons effectué notre première semaine de stage à la Fondation TAS qui accueille des personnes handicapées.

Cette structure se situe dans le Sud de l'Espagne à 20 kilomètres de Séville et plus particulièrement à Brenes en Andalousie.

Notre rapport de stage s'articule autour de plusieurs parties :

- Présentation de la fondation qui dispose de nombreux services destinés à ses bénéficiaires
- Analyse du système de soins
- Analyse des pratiques professionnelles
- Réinvestissement des pratiques innovantes observées
- Analyse de documents professionnels internes à la structure
- Auto-évaluation des compétences développées

Ce dossier vous permettra d'avoir une vue d'ensemble de cette structure qui offre bonheur, disponibilité, épanouissement et autonomie à tous ses bénéficiaires.

1. PRESENTATION DE LA FONDATION TAS

La Fondation TAS qui signifie après traduction :

T : Travail

A : Assistance

S : Suppression de barrières (obstacles)

1.1 Objectifs

C'est une association à but non lucratif qui a vu le jour en 2002, ayant pour objectif principal d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées vivant en milieu rural ainsi que celle de leur famille.

Pour cela, la fondation propose un accompagnement personnalisé en fonction de son handicap dans son parcours de vie.

Le TAS est présent dans 12 communes rurales situées autour de Brenes.

La fondation a pour objectif principal de répondre aux programmes d'intégration sociale pour les personnes ayant un handicap physique, psychique et/ou sensoriel.

Les principales missions s'orientent sur l'éducation, la formation, la promotion aux activités sportives, ainsi que sur la recherche d'emploi afin de faciliter l'intégration sociale.

Cette structure dispose de patronages publics (mairie) et privés, ainsi que de divers partenaires. Chacun d'entre eux apporte à la structure des aides financières et matérielles.

Les bénéficiaires reversent à leur tour une participation mensuelle qui est calculée en fonction des prestations reçues.

1.2 Public accueilli

Le TAS accueille des personnes âgées de 3 à 66 ans, qui présentent un handicap égal ou supérieur à 33% :

-handicap moteur

-handicap intellectuel

-déficience visuelle

-déficience auditive

-troubles de comportement

-troubles de l'attention et hyperactivités

-syndromes divers : Asperger, Down, Rett

1.3 Présentation des différents services

La Fondation propose 3 types d'unités réparties en fonction du handicap (voir organigramme en annexe1)

- L'unité TAS, que l'on retrouve dans les 12 communes, offre un suivi auprès d'enfants et d'adolescents scolarisés présentant un handicap en leur offrant une aide pédagogique, des séances d'orthophonie, une rééducation physique : équithérapie, psychomotricité, hydrothérapie.
Les prestations proposées par l'unité ont un coût qui s'élève à 30 euros par mois, sauf l'équithérapie qui est dispensée dans un centre équestre privé et dont la participation s'élève à 60 euros par mois pour une séance de 45 minutes.
- L'unité de jour « La Vega » : est située dans la commune de Brenes. Cette unité propose à 21 personnes handicapées dépendantes une prise en charge complète dans les activités de la vie quotidienne.
Chaque résident doit reverser mensuellement 25% de sa pension d'adulte handicapé.
- Le Centre Occupationnel « Aznalcollar » est destiné aux personnes âgées de 16 à 65 ans ne pouvant pas s'intégrer dans le monde du travail de manière temporaire ou permanente.
Le centre propose à ces personnes d'exercer des activités occupationnelles en vue de favoriser une insertion sociale et professionnelle.
- Le service de loisir et d'autonomie personnelle propose aux jeunes majeurs des ateliers variés afin de les préparer au mieux à leur future vie d'adulte.
Pour cela, des groupes de travail sont mis en place pour développer des compétences au niveau informatique, gestion du budget, cuisine, recherche d'emploi....
- Le service d'insertion professionnelle travaille en étroite collaboration avec des partenaires locaux privés et publics afin de permettre à certains résidents un accès à un emploi protégé.
Des formations internes sont proposées dont l'objectif premier est de favoriser l'autonomie au travail, de développer des compétences voire d'acquérir une qualification.
Au TAS de Brenes, la formation qualifiante proposée est celle d'aide concierge.



2. PRESENTATION DU SYSTEME DE SOINS

Au sein de la fondation, l'équipe pluridisciplinaire travaille en concertation afin d'offrir un accompagnement adapté aux besoins de chaque résident.

2.1 Le personnel intervenant auprès des bénéficiaires

2.1.1 Le coordinateur de projet

Cette fonction est assurée par la directrice de l'unité de jour « La Véga » qui consiste dans ce foyer occupationnel à :

- Diagnostiquer le besoin des usagers
- Réaliser une évaluation des projets éducatifs individuels
- Participer à l'élaboration de la planification des activités
- Rencontrer les familles pour présenter le projet éducatif individuel du bénéficiaire
- Coordonner son équipe de travail
- Participer à l'élaboration annuelle du bilan (gestion administrative)

2.1.2 Le thérapeute référent

Un éducateur assure le suivi des résidents. Son rôle est d'assurer un accompagnement, un suivi adapté aux bénéficiaires.

Le référent est en relation constante avec les membres de la famille.

Il est chargé de recueillir, de tenir à jour et de transmettre toutes les informations aux personnes concernées.

Une réunion mensuelle est organisée avec toute l'équipe afin de réajuster les projets éducatifs individuels.

2.1.3 Les soignants et les auxiliaires techniques

Ces professionnels prennent en charge :

- Les besoins d'hygiène corporelle
- Le service, l'aide aux repas et la remise en état des lieux
- Le contrôle de qualité sanitaire des repas
- La Distribution des médicaments
- L'accompagnement des bénéficiaires jusqu'au moyen de transport
- La mise en place et le déroulement des animations journalières

2.2 Des outils adaptés et personnalisés

2.2.1 Le projet éducatif individuel

Le projet éducatif individuel est pour la Fondation un outil indispensable dans l'accompagnement du résident au quotidien.

Ce projet (annexe 2) a pour but :

- D'analyser les besoins du résident

- De formuler des hypothèses et de définir des objectifs individualisés répondant aux attentes et aux possibilités physiques et mentales du bénéficiaire

- De mettre en place une stratégie pour atteindre les objectifs fixés.

La participation de l'utilisateur est indispensable à l'élaboration de son projet. Pour cela, il est nécessaire que l'équipe connaisse bien le parcours de vie de l'utilisateur, ses pathologies, ses aptitudes et capacités, mais aussi ses attentes dans la mesure du possible.

Pour cela l'équipe établit :

- Une collecte de données qui comprend son parcours de vie, les données médicales avec un diagnostic psychopathologique
- Une fiche d'observation élaborée sur la base du comportement lors des activités, la prise des repas.....
- Une évaluation du résident avec un diagnostic éducatif qui évalue ce qui doit être travaillé par l'équipe éducative
- Une fiche d'action comprenant les objectifs opérationnels ainsi que les actions à mettre en œuvre
- Une validation du projet par l'équipe pluridisciplinaire
- Un suivi du projet avec remédiation si nécessaire

2.2.2 L'accompagnement au quotidien

L'équipe éducative accompagne les résidents dans les actes du quotidien. Cet accompagnement vise 2 objectifs :

-répondre aux besoins physiologiques de la personne en garantissant la prise en charge, selon le niveau d'autonomie dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne.

Pour cela, l'équipe tente de pallier aux insuffisances d'autonomie afin de maintenir et de développer les capacités par des apprentissages quotidiens (hygiène corporelle, repas...).

-maintenir et développer l'identité de la personne en stimulant, et en encourageant l'autonomie et les choix personnels du résident tout au long des activités quotidiennes au sein de l'unité « La Véga ».

2.2.3 Les ateliers

Les ateliers ont pour but :

- d'apporter au résident un moment de bien-être et de loisir
- de développer sa confiance en soi et en l'autre
- de maintenir et de développer son autonomie

-de favoriser son intégration sociale

Ces ateliers fonctionnent tous les jours de la semaine et sont animés par l'ensemble de l'équipe « animation » ainsi que de la directrice de l'unité.

Jour de la semaine	Activité proposée
Lundi	Marché
Mardi	Activités manuelles
Mercredi	cuisine
Jeudi	Activités manuelles
Vendredi	Expression corporelle

2.2.4. Le suivi thérapeutique et médical

Un psychologue accompagne les résidents tout au long de leur parcours en participant à l'élaboration du projet éducatif individuel.

Quand l'équipe décèle un besoin d'exprimer une expérience vécue ou des émotions, le psychologue propose des entretiens individuels afin d'apporter une aide et un soutien face à ces difficultés.

Cette structure n'étant pas médicalisée, une infirmière libérale peut être sollicitée pour intervenir ponctuellement afin de pratiquer des soins (injections, prise de sang....) sur un résident.

2.2.5 Le partenariat avec les familles

Le TAS insiste très fortement pour maintenir les liens avec les familles. En effet c'est un élément essentiel pour assurer le bon équilibre du résident accueilli.

Cette collaboration se manifeste principalement par leur participation au processus d'élaboration du projet éducatif individuel, puis par des rencontres qui sont organisées bi-annuellement et qui ont pour but de les informer sur des thématiques particulières et sur les évolutions de la structure.

2.2.6 Le travail en équipe

Le travail en équipe est un outil essentiel dans le fonctionnement quotidien. Celui-ci est rythmé par diverses réunions dont chacune d'entre elles abordent des objectifs bien précis.

2.2.6.1 Les réunions de synthèse

Ces réunions ont pour but de définir la place de chaque résident au sein de l'unité de jour. Elles permettent de faire le point sur l'évolution du résident afin d'adapter au mieux son accompagnement éducatif et, si le besoin s'en fait sentir, revoir son projet éducatif individuel.

Ces temps de rencontre ont lieu une fois par mois et sont dirigés par la directrice de l'unité.

Lorsqu'un fait exceptionnel survient, une réunion extraordinaire est déclenchée afin d'apporter à l'équipe et aux résidents une réponse ou remédiation immédiate pour palier à la situation déclenchante.

2.2.6.2 Les réunions d'analyses des pratiques de l'équipe éducative

Elles permettent aux équipes de se questionner sur leurs pratiques dans le but de proposer un accompagnement de qualité et adapté. Cette réunion a lieu une fois par mois.

2.2.6.3 Les réunions de direction

Ces réunions mensuelles ont lieu entre la directrice du TAS et la directrice de l'unité de jour « La Vega ». L'objectif principal repose sur l'échange des pratiques de travail, les projets actuels et futurs.

2.2.6.4 Les réunions de projets éducatifs individuels

Elles permettent de valider en équipe pluridisciplinaire les projets éducatifs. Elles donnent lieu à une réflexion sur les besoins des résidents et sur l'adaptation de l'accompagnement.

2.2.7 Transmission des informations et la communication

2.2.7.1 Le cahier de transmission

- Document d'anomalies où sont systématiquement enregistrés tous les incidents survenus au cours de la journée (annexe)
- Le cahier éducatif dans lequel sont notées toutes les activités qui rythment la journée du résident.

2.2.7.2 L'affichage des informations

- Mis en place dans la salle du personnel, l'affichage permet de tenir informés les professionnels du fonctionnement et des actualités de la structure.

2.2.7.3 Le bulletin mensuel électronique

- Ce bulletin permet de communiquer sur les mouvements des résidents (arrivées, départs, stages...), sur les activités du mois précédant et suivant et sur toutes informations ayant trait à l'organisation des services.

2.2.7.4 Le rapport annuel

- Sous la forme d'un compte rendu, celui-ci fait le bilan de l'année écoulée. Ce document est mis à disposition du personnel, des partenaires et des familles.

2.2.8 La démarche qualité

Au niveau de la fondation, la qualité se traduit par le fait de permettre à chaque personne accueillie de prendre sa place dans la société en optimisant ses potentialités, pour atteindre l'objectif qui est l'épanouissement de la personne.

Pour cela, l'accompagnement doit se réaliser autour d'un projet personnalisé évolutif, en fonction des évolutions des besoins.

Ainsi l'action du centre doit être sans cesse remise en cause et s'inscrire dans une dynamique d'amélioration permanente.

Le TAS vient de s'engager dans l'évolution interne qui repose sur cinq axes :

- Axe 1 : Projet d'établissement
- Axe 2 : Elaboration et mise en œuvre du projet individualisé
- Axe 3 : Travail avec les familles
- Axe 4 : Insertion professionnelle et organisation au travail
- Axe 5 : Conditions matérielles de l'accueil

D'autre part le projet d'établissement s'est inscrit dans une démarche évaluative qui consiste d'une part à analyser les pratiques professionnelles et d'autre part à identifier en permanence les besoins des résidents et des familles grâce à des questionnaires, entretiens et l'écoute au quotidien.

Suite à l'analyse de ces besoins, effectuée par un groupe de travail, une évaluation est réalisée annuellement pour un ajustement de l'accompagnement et du fonctionnement du centre.

3. ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les textes réglementaires insistent sur la place centrale de « l'utilisateur » et de son projet, il s'agit de demeurer au plus proche de ces orientations, l'accompagnement au quotidien est aussi fait de rencontres, d'engagements, de conflits, de difficultés entre les intentions énoncées et ce qui se noue dans le quotidien.

Ces décalages, ces difficultés mettent à l'épreuve chaque professionnel et une équipe dans son ensemble. Partager ses propres difficultés dans une dimension éthique pour que l'équipe s'en approprie les enjeux et les mette au travail représente la complexité de l'accompagnement éducatif, social ou thérapeutique

A l'intérieur de la structure, des salles d'activités offrent la possibilité d'exprimer son adresse et de travailler sa dextérité par la réalisation de différents travaux.

Indispensables au développement des capacités et à l'image de la personne, les activités prennent une part importante dans le projet de l'établissement.

Elles se font dans le plus grand respect de la personne. L'accompagnement socio-éducatif ne se limite pas aux capacités d'action mais agit aussi sur la façon d'être.

Les activités proposées sont diversifiées afin de stimuler, de maintenir ou de développer les capacités et les potentialités de chacun, tout en apportant autant que possible une notion de plaisir et de choix personnel. Il est indispensable de faciliter toutes les formes d'expression de soi.

Voici une proposition non exhaustive de classification d'activités :

- Activités cognitives : jeux de société, informatique, puzzle... ;
- Activités manuelles : poterie, cartonnage, découpage, collage, fabrication d'objets, cuisine... ;
- Activités arts plastiques : peinture, dessin, création de cartes ...
- Activités d'expression de soi : expression corporelle, détente, danse...
- Activités physiques et sportives d'intérieur : gymnastique, jeux d'adresse (balles, ballons, cerceaux ...)

D'autres activités permettent un accompagnement individuel à des fins Thérapeutiques.

L'implantation de l'établissement facilite l'accès à des activités en dehors de la structure.

Ces activités favorisent l'autonomie dans les déplacements et offrent une multitude de possibilités de rencontre, de partage, de découverte.

- Activités physiques et sportives d'extérieur : piscine, randonnées, équitation
- Activités de la vie quotidienne et sociale : courses au marché, sorties en ville, visites de musées ou expositions, sorties à un spectacle.

La vie au sein des activités et des ateliers professionnels dynamisants s'organise pour un "vivre ensemble de qualité" où chacun a son rythme et, par étapes, est acteur du quotidien, dans le respect de l'individu.

Les ateliers professionnels dynamisants. Ils permettent au résident de se projeter dans une ambiance professionnelle (espace dédié, matériel et tenue de travail), sans que soient abordées les notions de résultat ou de rendement.

Les résidents y bénéficient d'un encadrement par des professionnels.

Dans l'unité de jour « La Vega » l'équipe pluridisciplinaire propose des ateliers adaptés au profil des usagers de ce service.

3.1 Atelier cuisine

L'activité CUISINE est proposée une fois par semaine, elle regroupe les résidents souhaitant y participer et est animée par les aides-soignants. L'activité a lieu dans la salle à manger du service.

Les objectifs globaux de l'atelier cuisine sont divers : maintenir les acquis et en apprendre de nouveaux pouvant servir dans la vie quotidienne; apprendre à travailler en équipe ; valoriser le travail effectué ; travailler l'autonomie ; prendre en compte la satisfaction ou l'insatisfaction des résidents au regard des plats dégustés. Ces objectifs globaux sont individualisés.

Après un rappel des règles d'hygiène (lavage des mains ...) et la lecture de la recette, une préparation basique est réalisée par les résidents. Cet atelier est très bénéfique, le résultat est concret et visible immédiatement. Une dégustation est proposée à l'issue de la réalisation.

Les repères de l'espace Cuisine (rangement du matériel, aménagement de l'espace) sont bien intégrés par les personnes. L'autonomie et les prises d'initiatives y sont largement développées. En outre, les nombreuses stimulations sensorielles qu'offre cette activité sont appréciées.

3.2 Activités manuelles

Les activités manuelles et créatives ont pour objectifs généraux d'inscrire les résidents dans une valorisation des réalisations des uns et des autres mais aussi dans le développement et le soutien de leur expression créative.

Il s'agit, dans ce cas de figure, de privilégier des activités et des supports d'expression en lien avec les besoins, les possibilités et les souhaits des résidents. De plus, la dimension d'utilité sociale de certaines activités peut être mise en avant et favoriser la reconnaissance et l'autonomie des personnes.

Ainsi, les activités manuelles et créatives visent à développer :

- le travail sur la motricité manuelle et l'acquisition de gestes techniques (dextérité, motricité fine...)
- la reconnaissance de la personne par la réalisation d'objets finis et de qualité
- les capacités de concentration, d'attention et de créativité nécessaires à la réalisation de certaines tâches
- l'éveil et l'expression des divers sens par la réalisation de multiples activités manuelles et créatives (matière, toucher, goût, odorat...) selon les activités réalisées

3.3 Atelier expression corporelle

Ce type d'activités vise à permettre aux résidents de découvrir son corps et des sensations favorisant son confort et son bien-être. Il s'agit de proposer des actions centrées sur la notion d'épanouissement personnel, de « prendre soin de soi », de découverte et de ressenti de son propre schéma corporel.

Ses activités participent à l'éveil des sens et des sensations et à un important travail sur l'image de soi.

Elles contribuent à développer les objectifs suivants :

- proposer des activités comme support et médiateur de la notion de bien-être
- permettre le respect de la personne et de son intimité
- valoriser l'image de soi et la découverte de son schéma corporel
- développer les capacités de la personne à prendre soin de soi et à se relaxer

3.4 Sortie au marché du village

Les sorties pour les courses répondent à un besoin clairement exprimé par les résidents.

Il s'agit là d'un moment pour satisfaire leurs besoins d'achats utiles à leur vie quotidienne mais également un temps de plaisir, de flânerie et de shopping.

Les résidents peuvent également participer à des promenades.

Elles sont proposées sous la forme d'ateliers ou en individuel.

Les résidents sont informés, chaque matin, des ateliers et sorties proposés.

Un panneau ludique avec pictogrammes permet aux personnes de se repérer.

4. PROJET DE REINVESTISSEMENT DES PRATIQUES INNOVANTES

4.1 Le Volontariat

Au sein de la fondation TAS, nous avons été très subjuguées par la place qu'occupe le « volontariat ». En effet, la structure est présente au sein de 12 villages se situant tous à proximité de Séville, et depuis 2002, mille deux cent personnes se sont portées volontaires pour une période minimum d'un an.

En 2015, on totalise 250 personnes.

Mais qui sont ces personnes volontaires ?

- Toutes les personnes majeures désirant collaborer sous forme d'altruisme peuvent s'investir et donner de leur temps libre afin de répondre aux divers besoins de la fondation.
- Des étudiants de différents centres de formation professionnelle et universités à proximité de Séville avec lesquels des partenariats ont été signés.
- Ces étudiants suivent des études dans les domaines de la psychologie, pédagogie, communication, ou dans des formations du secteur sanitaire et social.

Comment ces personnes sont-elles sélectionnées ?

- Chaque année, les membres du service « volontariat » de la Fondation TAS, se déplace dans les différents instituts de formation universitaire et professionnelle afin de :
 - présenter la structure et ses différents services
 - sensibiliser les étudiants aux handicaps
 - définir le volontariat et ses différents champs d'interventions

A la fin de cette séance, une plaquette informative est remise aux personnes intéressées (annexe 3) et des échanges par mail sont proposés afin de pouvoir répondre aux questions des étudiants.

Les personnes désirant s'investir doivent prendre contact avec la responsable du service du volontariat afin de passer un entretien de motivation.

A l'issue de cette première rencontre, les modalités et les engagements sont reportés sur un document officiel appelé « contrat de volontariat » sur lequel est spécifiée la nature de l'engagement, la fréquence des interventions et les missions du poste à accomplir.

Une formation basique de 20 heures est proposée à toutes les personnes souhaitant s'engager afin de présenter les missions du volontariat, les droits et les devoirs du bénévole, ainsi qu'une présentation du handicap.

Un contrat d'engagement est signé par les deux parties pour une durée bien déterminée, et en cas de non-respect ou de désaccord, la rupture de ce contrat sera immédiate.

La place qu'occupe le volontariat dans la structure est très importante et nous souhaitons retransmettre cela à nos élèves afin de pouvoir les sensibiliser à cette notion de « bénévolat », l'idée étant de travailler sur cette belle richesse que chaque individu possède en soi : Le don de soi.

4.2 Intégration professionnelle des résidents au sein de la structure

Dans le fonctionnement de cette structure une démarche professionnelle atypique a particulièrement attiré notre attention. Elle consiste à intégrer dans sa propre structure des bénéficiaires afin de leur proposer un poste de travail.

Cette pratique professionnelle nous semble très innovante. En effet cette insertion permet une intégration professionnelle en « douceur » dans le monde du travail.

Elle permet également aux résidents d'acquérir une première expérience professionnelle dans un environnement protégé et sécurisé.

La personne handicapée qui est employée est vraiment reconnue au même titre que les autres professionnels de la structure.

C'est une véritable reconnaissance des possibilités de chacun.

Ce type de fonctionnement est une preuve irrévocable d'intégration qui consiste à démontrer que la personne handicapée est considérée par rapport à ses compétences et ses qualités professionnelles et non par rapport à son handicap.

De ce fait il en ressort une ambiance d'entraide et la concrétisation de la finalité du projet d'établissement.

Un bel exemple à suivre.

5. ANALYSE DE DOCUMENTS PROFESSIONNELS

Nous avons volontairement choisi de vous présenter et d'analyser deux documents professionnels en relation avec notre domaine d'enseignement afin d'étudier au mieux un système de contrôle qualité sanitaire des équipements d'une cuisine d'assemblage.

5.1 Registre de vigilance et maintenance des installations en cuisine

Ce document (annexe 4) est un tableau à 5 colonnes comprenant une liste d'équipements présents dans la cuisine. Pour chacun d'eux, des critères de contrôles préventifs sont à vérifier (conforme / non conforme).

En cas d'incident, il est nécessaire de reporter dans la case prévue à cet effet la nature de l'incident. Pour chacun des critères la signature de la responsable de la cuisine d'assemblage doit être apposée.

Ce document de contrôle qualité est complété mensuellement et il est également vérifié et signé par la directrice.

Ensuite celui-ci est archivé, dans l'éventualité d'un contrôle sanitaire.

Cette fiche permet de vérifier pour chaque équipement :

- L'absence de salissures
- Les critères de maintenance préventive liés au bon fonctionnement de l'appareil
- De vérifier les dates et l'état des « consommables » très régulièrement

Dès qu'une anomalie est constatée, un document nommé « registre d'incidents et action correctrice » doit être complété (annexe 5).

Ce document comporte 5 colonnes : la date de la survenue de l'incident, la nature de l'incident avec un code spécifique à compléter, la légende se trouvant au bas de la feuille, les actions correctives à mettre en place pour remédier au problème, la date de la résolution du dysfonctionnement ainsi que la signature de la directrice de l'unité.

Ce document est indispensable pour le suivi des incidents, de plus il relate la traçabilité de manière claire et concise.

5.2 Registre du plan de nettoyage et de désinfection

C'est un document (annexe 6) où l'on trouve en abscisse la liste des éléments de la cuisine d'assemblage qui doivent subir quotidiennement un nettoyage et une désinfection, et en ordonné pour chaque mois une colonne indiquant la date.

Cette fiche est un récapitulatif qui est accroché sur le mur de la cuisine, et à la fin de chaque journée, la personne responsable complète le document.

C'est un outil de travail très synthétique qui permet à l'opérateur de le compléter très aisément et de pouvoir mettre en évidence également tout incident ou anomalie rencontrée au quotidien. En effet, sur la dernière ligne du document une colonne est spécialement consacrée à ce critère.

Dès qu'une anomalie est constatée, le même document « registre d'incidents et action correctrice » doit être complété (annexe 5).

Après analyse des documents et des pratiques observées, nous pouvons en déduire que :

Les différents outils de contrôle qualité sanitaire sont similaires à ceux utilisés dans les structures sanitaires et sociales Françaises.

Par contre nous avons pu constater une différence au niveau des règles d'hygiène concernant l'utilisation de la cuisine et la manipulation des repas.

En effet, il n'y a pas de personnel spécifique « restauration » pour la réception, l'entreposage des denrées, la remise en température, le service des repas.

Nous avons été surprises par ce type de fonctionnement, mais la directrice de l'unité, nous a confirmé que cette démarche est volontairement instaurée afin de ne pas venir alourdir les tâches quotidiennes des professionnels et pour que ce type de restauration reste le plus familial possible.

6. AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES

Afin d'évaluer notre mobilité, nous allons dans cette partie en apprécier la pertinence, l'impact et l'efficacité.

6.1 La pertinence et l'impact

Concernant la pertinence et l'impact, nous pouvons, après analyse, affirmer que les objectifs de cette mobilité correspondent aux attentes du projet Erasmus + « dynamiser la filière sanitaire et sociale par la mobilité des enseignants ».

En effet, les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir : identifier des pratiques professionnelles, repérer la place des différents professionnels, comparer les politiques sociales, sanitaires, s'approprier de nouveaux outils, de nouvelles démarches « qualités », s'ouvrir à la différence ainsi que développer ses capacités d'adaptation, nous ont permis de créer une dynamique au sein de notre équipe pédagogique, de notre établissement mais aussi au sein de notre filière.

Sur place, nous avons développé certaines de nos compétences, comme établir un programme d'activité à la journée, co-animer des animations (atelier cuisine, atelier créatif) avec les professionnels de la structure, participer à des réunions d'équipe, accompagner les bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne (aide au repas, passage aux toilettes...).

Au cours de cette mobilité, nous avons pu également développer nos compétences linguistiques en échangeant quotidiennement avec les professionnels ainsi qu'avec les usagers.

A court terme, nous avons pu mettre à profit cette mobilité, en animant une réunion avec nos collègues professeurs de STMS et Biotechnologies du lycée, afin de leur présenter les pratiques innovantes des structures Espagnoles accueillant des personnes handicapées.

De plus, notre chef d'établissement, nous demande de présenter cette expérience à l'ensemble de l'équipe lors d'une journée pédagogique.

Bien évidemment, à moyen terme, nous allons nous attacher à exploiter ces nouvelles pratiques dans la construction de nos séances, mais aussi dans l'accompagnement de nos élèves aussi bien lors des PFMP que dans la construction de leur projet professionnel.

En collaboration avec le professeur d'espagnol de notre lycée, nous envisageons de co-animer des séances de pratiques professionnelles et plus particulièrement en collaboration auprès d'élèves de BAC PRO ASSP.

Enfin, à moyen / long terme, nous envisageons grâce à ces nouvelles rencontres, de créer des partenariats et permettre à certains de nos élèves de réaliser une PFMP en Espagne.

6.2 L'efficacité

Concernant l'efficacité, nous constatons que le bilan « objectifs fixés et résultats atteints » s'avère globalement positif.

Effectivement, nous avons à la fois identifié des pratiques professionnelles concernant la prise en charge des personnes handicapées, repéré la place des différents professionnels dans une structure accueillant ce public, nous avons aussi pu nous ouvrir à la différence et développer très rapidement une capacité d'adaptation et d'insertion auprès des différents services et ce malgré les difficultés linguistiques rencontrées dans certaines circonstances.

La réserve que nous mettons, concerne la durée trop courte de notre stage au sein de la Fondation TAS. Il nous a été parfois difficile d'analyser certaines démarches de travail et de comparer les différents systèmes de soins.

En effet, suite à une réorganisation de dernière minute, l'établissement scolaire ne pouvant nous accueillir deux semaines, nous avons dû rechercher une deuxième structure.

CONCLUSION

Cette première expérience de mobilité enseignant a été très bénéfique pour nous.

En effet, nous avons été accueillies de manière exceptionnelle. Les professionnels ont été très disponibles et à l'écoute de nos attentes. Chaque rencontre nous a apportées un enrichissement personnel.

Les bénéficiaires ont eux aussi manifesté un engouement, ils étaient très contents de recevoir la visite de personnes venant de France.

Le deuxième jour de notre stage, nous avons proposé de faire un atelier de cuisine française qui s'est avéré une belle réussite, en effet grâce à cette animation nous avons pu nous immerger très rapidement aussi bien avec les professionnels qu'avec les bénéficiaires.

Dès ce jour-là, nous faisons partie intégrante de la structure.

La gérante et la directrice de l'unité « La Véga » nous ont très rapidement fait part de leur souhait visant à établir un partenariat entre La Fondation TAS et le Lycée Professionnel le Rocher.

Nous continuons à maintenir des relations avec les professionnels et dès que l'opportunité se présentera nous travaillerons ensemble sur les modalités de l'accueil, ainsi que sur l'organisation et les conditions de la période de formation en milieu professionnel.

La deuxième semaine, nous avons également été reçues dans un établissement de formation professionnelle à Séville nommé Oscus qui est labélisé Erasmus.

Cet établissement souhaite aussi créer un partenariat afin d'organiser des PFMP pour les élèves. D'autre part, la responsable de projets, accompagnée de deux enseignants de l'équipe pédagogique, désirent à leur tour effectuer une mobilité enseignant dont la finalité consisterait à étudier les filières sanitaires et sociales et plus particulièrement le secteur d'aide à domicile qui est en plein développement en Espagne.

Cette immersion nous a permis d'établir des contacts internationaux afin d'ouvrir notre établissement scolaire vers une orientation européenne, de renforcer nos connaissances linguistiques à travers des activités de co-animation. Enfin, nous avons pu également comparer et analyser des pratiques professionnelles que nous allons réinvestir dans notre pédagogie.

Pour conclure, nous souhaitons à tous les participants de ce consortium de vivre une aussi belle expérience que la nôtre tant sur le plan professionnel que sur le plan des relations humaines.



MODELO 1.-PROGRAMA DE ATENCIÓN INDIVIDUALIZADA 2014

Nombre y apellidos de la persona usuaria: JONATHAN Fecha de ingreso: 20-12-2011.

Fecha de nacimiento: 22-10-1989.

- Área de ajuste personal y social.

1. ACTIVIDAD 1: HÁBITOS DE HIGIENE

2. RESPONSABLE: M^a DOLORES MORALES RODRÍGUEZ

3. OBJETIVOS ESPECÍFICOS:

- Colaborar en quitar y colgar el chaquetón y la mochila al llegar.
- Colaborar en ponerse y quitarse prendas interiores y exteriores como: chaleco, pantalones, braguitas, calzoncillos, calcetines,...
- Conseguir el lavado correcto de dientes.
- Conseguir lavarse las manos correctamente.
- Conseguir lavarse los dientes de forma correcta.
- Colaborar en peinarse solo.
- Colaborar en sonarse y limpiarse solo.
- Colaborar en ponerse y quitarse los zapatos.
- Reconocer su ropa y cuidar de ella.
- Conseguir limpiarse correctamente una vez realizadas sus necesidades.
- Conseguir el hábito de tirar de la cisterna.
- Colaborar en subirse y bajarse la ropa.
- Intentar guardar la intimidad.

4. METODOLOGÍA:

Cada día al llegar al centro tendrá que quitarse su chaqueta y colgarla en la percha, colocará sus pertenencias en su taquilla, así como recogerlas a la hora de la salida, cuidando de ellas.

Se establecerá unas horas por la mañana, después de comer y antes de irse a su casa para ir al aseo de forma independiente con la supervisión de un monitor, el cuál le indicará y ayudará a realizar la tarea correctamente.

Después del desayuno y del almuerzo se habituará al cepillado de dientes con ayuda hasta realizarlo de forma autónoma.

Se insistirá en la colaboración de vestirse y desvestirse de la forma más autónoma.

5. CRITERIOS DE EVALUACIÓN

- Grado de participación .

REGISTRO INCIDENCIAS				
FECHA	INCIDENCIA	ACCIONES CORRECTORAS	FECHA RESOLUCIÓN	FIRMA RESPONSABLE

A-n: Plan control Agua apta para consumo humano.
 LD-n: Plan de Limpieza y Desinfección
 DD-n: Plan de control del plagas (Desinsectación-Desratización)
 M-n: Plan de Mantenimiento.
 Tā-n: Plan de Control de la Cadena de Frío.
 F-n: Plan de Formación.

